

Cahiers français

#Politiques publiques

Les politiques d'aide au logement

#Entretien

Comment lutter
contre les nuisances sonores ?

#C'était en... juillet 1971

Le Conseil constitutionnel
devient le gardien des droits
et libertés

Être senior aujourd'hui



#Sommaire

05

#Politiques publiques

Les politiques d'aide au logement, des améliorations possibles?

Laurent Simula



XDURANG/CC BY-SA 4.0

© MARTA NASCIMENTO/REA



15 #Dossier

Être senior aujourd'hui

16/ Les défis d'une économie des seniors

Serge Guérin

24/ Le logement des seniors

Christiane Flouquet

36/ Les seniors et le travail

Hervé Sauzay

48/ Perte d'autonomie : une nouvelle ère ?

Gilles Nezosi

56/ Les seniors, un marché à part ou une part de marché ?

Frédérique Aribaud

66/ Vieillir ? Avec plaisir...

Michel Billé

74/ Que peut-on attendre des nouvelles technologies ?

Nicolas Menet

82/ Les nouveaux liens intergénérationnels

Serge Guérin

90

#Les plus de la rédaction

90 / Ce qu'il faut retenir

91 / Les chiffres clés

92 / Les mots du dossier

93 / Le dossier en dessins

94 / Les dates clés

95 / Pour en savoir plus

97 #Entretien

Comment lutter contre les nuisances sonores ?

Laurianne Rossi



GERALIX/CC BY-SA 3.0

105 #Le point sur

Les drogues et les politiques de lutte contre la toxicomanie

La rédaction de *Vie-publique.fr*



© MONTICELLLO - STOCK.ADOBE.COM

111 #C'était en... juillet 1971

16 juillet 1971 : le Conseil constitutionnel devient le gardien des droits et libertés

Dominique Rousseau



MBZTDERIVATIVE WORK/CESAR/CC BY 3.0



→ Retrouvez l'univers Cahiers français sur
www.vie-publique.fr/cahiers-francais
→ Les fiches au format mobile

Les défis d'une économie des seniors

Serge Guérin

Sociologue, professeur à l'INSEEC GE

Jamais la France n'a connu un nombre de seniors aussi important et le vieillissement de la population est loin de s'arrêter : les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 20 ans avant 2030 (Insee Première, n° 1619, novembre 2016). Une réflexion sur l'économie de la longévité suppose d'appréhender la situation des seniors sous ses multiples aspects : enjeux économiques, sociaux, mode de vie... Les évolutions en cours supposent une anticipation des besoins et de saisir leurs usages.

La silver économie, que l'on peut définir comme l'économie au service des personnes d'âge avancé, cherche à traduire en termes d'offre la « seniorisation de la société » (Dominique Boulbès et Serge Guérin, *La silver économie*, La Charte, 2018). Aujourd'hui, en France, 25 millions de personnes ont entre 45 et 110 ans ! Il y a, tout d'abord, les attentes et attitudes des jeunes seniors, c'est-à-dire les quinquagénaires, le plus souvent en activité professionnelle, dont certains, les *quincados*, ces quinquagénaires aux attitudes se rapprochant de celles des adolescents, ont des modes de vie très différents de leurs parents au même âge. Ensuite, la silver génération, soit les 12 millions de 65-80 ans, qui pose surtout l'enjeu de la prévention et du risque de précarisation. Enfin, les aînés, qui risquent une forte perte d'autonomie. Le nombre des plus de 80 ans augmentera sensiblement dès 2026, avec l'arrivée à cet âge des premiers *baby-boomers*. D'ici à 2070, celui des plus de 85 ans va

quadrupler (Insee Première, n° 1619, novembre 2016). Or le risque de perte d'autonomie s'élève fortement après 85 ans.

Sociologie des seniors

La première des problématiques reste la représentation des seniors et la conscience de la diversité des modes de vie. Le statut des âges devient plus flou. Ainsi, de plus en plus de jeunes seniors doivent se mobiliser pour venir en aide à des parents très âgés. À l'inverse, les plus âgés soutiennent largement leurs cadets, surtout sur le plan financier. Autre bouleversement, pour la première fois depuis la généralisation des retraites, il est possible de compter deux générations de retraités (au moins...) dans une même famille, ou bien encore trois générations qui sont au même moment dans une phase de formation : des enfants à l'école, des jeunes en cycle supérieur et des adultes avancés en âge qui reprennent des études.



Avec l'allongement considérable de l'espérance de vie, il n'est plus rare qu'une même famille comporte quatre voire cinq générations

© ALDEGONDE LE COMPTE - STOCK. ADOBE.COM

“

Le statut des âges devient plus flou

En fonction des styles de vie, des parcours biographiques et des origines sociales et culturelles ou du niveau de revenu, on peut distinguer quatre types de seniors (Serge Guérin, *L'Invention des seniors*, Hachette Pluriel, 2007).

- Les Seniors Traditionnels (les *Setras*) à 55, 70 ou 85 ans, développent des comportements à l'image de ceux de leurs aînés et conservent un grand sens de leur rôle social. Arrivés à la retraite, ils consomment beaucoup lorsqu'ils en ont les moyens d'autant qu'ils sont propriétaires pour la plupart (en 2014, les plus de 60 ans étaient 74 % à détenir leur logement, chiffres Insee) et nombreux sont ceux qui ont

fini de rembourser leurs emprunts. Ils sont particulièrement sensibles aux questions de sécurité qui viennent très souvent en tête de leurs préoccupations : ainsi, 45 % des plus de 65 ans interrogés évoquent ce sujet en premier dans un sondage de 2021 (Elabe, « Les Français et la sécurité », mai 2021). Nous faisons l'hypothèse que cette importance donnée à la sécurité est un marqueur des *Setras*.

- Les Seniors Fragilisés (les *Sefras*), qui peuvent subir une dégradation physique, mentale, morale ou économique. Ils sont en perte d'autonomie en raison de handicaps physiques, par diminution de leurs capacités cognitives, par le sentiment de ne plus faire partie de la société. La fragilité économique peut également conduire ces personnes à perdre leur autonomie.

- Les *Boomers* Bohêmes (les *Boobos*). Ces jeunes seniors, de 50 à 70 ans, forment de fait une nouvelle catégorie sociologique et représentent une autre façon de vivre leur retraite,

cet après-midi de la vie. Les Boobos bénéficient du triangle d'or symbolisé par le temps disponible, pour ceux qui sont à la retraite, le pouvoir d'achat et la santé. Ils restent dans la modernité. Ils cherchent leur équilibre entre différentes injonctions paradoxales, qu'elles viennent de l'entreprise (où le vieillissement commence à 45 ans), du monde des médias et de la publicité, qui invite à cultiver sa jeunesse, ou des normes socio-juridiques, comme la barrière des 60 ans de la Sécurité sociale qui, une fois franchie, fait entrer les individus dans la catégorie « personne âgée » ou encore les difficultés à emprunter après 50 ans... Les références, d'ailleurs largement portées par les seniors eux-mêmes, sont marquées du sceau de la jeunesse et de la beauté. Les Boobos sont les premiers à s'investir dans le monde associatif ou encore à faire partie des conseils municipaux.

- Enfin, les *Boomers* Fragilisés (ou *Boofras*). Ces derniers commencent tout juste d'apparaître. Ce sont des Boobos devenus fragiles en raison d'une avancée en âge perturbée par la survenue de handicaps ou de maladies. Bien qu'affaiblis, à la différence des Sefras, ils entendent toujours revendiquer attention et confort et continuent, si leurs capacités neurologiques le permettent, d'être attentifs au monde. Ils pourront choisir d'entrer en maison de retraite, mais voudront rester des citoyens et conserver un lien avec le monde.

L'ensemble de ces seniors sont des consommateurs comme les autres qui utilisent les mêmes produits et services. Selon le Crédoc, les plus de 50 ans représentent 52 % des consommateurs. La santé, l'alimentation ? Les dépenses pour l'habitat ? Pas seulement. Toujours selon le Crédoc, les seniors achètent une voiture sur deux, 70 % des produits de parfumerie de luxe... (« Comment consomment les seniors ? » *Cahier de recherche du Crédoc*, n° 296, décembre 2012).

L'allongement de l'existence associé à l'évolution des modes de vie et des attentes des populations, y compris des plus âgés, agissent directement sur le champ de l'économie des seniors. La seniorisation de la société va bien au-delà du domaine médical avec la prise en compte croissante d'une culture du service, des attentes personnalisées ou de la volonté de chacun de pouvoir décider de son lieu de vie comme du traitement de sa propre santé.

“

La seniorisation de la société va bien au-delà du domaine médical

De ce point de vue, le recours croissant, des jeunes comme des seniors, aux médecines complémentaires et alternatives (« Baromètre santé 360. Les médecines alternatives et complémentaires », février 2019) s'explique en très large partie par cette exigence et symbolise une évolution dans le rapport social aux institutions de la santé et du médicament, en particulier (Véronique Suissa, Serge Guérin et Philippe Denormandie, *Médecines complémentaires et alternatives. Pour ou contre*, Michalon, 2019).

Par ailleurs, la situation des finances publiques oblige à encadrer les dépenses alors même que la demande est et sera en forte hausse (« *Quelle politique publique pour la dépendance ?* », note n° 35, CAE, octobre 2016). Dans cette perspective, face à la transition démographique, un des leviers majeurs d'amélioration des conditions de vie et d'accompagnement des aînés comme des seniors résidera sans doute dans la mutualisation des moyens (santé, habitat, transport, etc.), dans la mobilisation du tissu social de proximité (PME, associations, bénévoles, institutions, collectivités, etc.) et,

selon les cas, dans un plus fort engagement des personnes et/ou leurs proches concernés.

Au-delà des apports du numérique, avec notamment le suivi médical à distance, une partie des réponses peut venir d'une autre mobilité : aller vers les personnes. Les initiatives de services nomades sont multiples (unités de santé mobiles, services publics itinérants, tournées de distribution alimentaire, camion d'alimentation culturelle soutenu par le conseil départemental de la Nièvre...). Elles concernent les plus âgés, mais aussi d'autres populations empêchées.

Les leviers de l'économie des seniors

D'autres initiatives peuvent être citées comme celle menée par diverses collectivités, avec le soutien de Saint-Gobain, de faire circuler un

«Truck de l'autonomie», un service mobile d'information pour les aidants et les personnes en perte d'autonomie sous la forme d'un camion qui sillonne les territoires pour évoquer la prévention sous toutes ses formes (accompagnement aux démarches administratives ou amélioration de la performance énergétique du logement). L'économie des seniors fait lien entre transition énergétique et transition démographique et s'inscrit dans une pensée de l'aménagement du territoire.

Réussir l'économie de la longévité impliquerait de renforcer les politiques de mobilité afin de favoriser la lutte contre l'isolement des plus âgés (27 % des plus de 80 ans affirment ne voir personne au moins un jour sur deux, selon le Baromètre Ipsos pour la Fondation Korian, septembre 2018). Un enjeu est d'adapter l'habitat pour faciliter la vie à domicile et réduire



En France, la moyenne d'âge pour l'achat d'une voiture neuve est de 55 ans. Les plus de 65 ans sont les premiers acheteurs de ce type de véhicules

© STANDRET - STOCK.
ADOBE.COM

les risques d'accident, et d'abord de chute. Cette politique contribuerait aussi à améliorer l'activité des artisans de proximité, et donc de l'emploi, et renforcerait le dynamisme économique des territoires. Depuis de nombreuses années, les gouvernements successifs ont orienté les actions autour de l'adaptation du logement, via des aides, des incitations, des accords avec le logement social... Une étude Ipsos/Fédération des ascenseurs de septembre 2020 montrait que face au vieillissement, 38% des personnes interrogées évoquent l'ascenseur ou le monte-escalier comme équipement nécessaire au logement. Et 33% citent l'adaptation de la salle de bains.

Surtout, pour faire face au vieillissement de la population, en particulier dans les territoires éloignés des métropoles, il est vital de sortir d'une logique binaire d'opposition entre le domicile et l'Établissement hospitalier pour adulte dépendant (Ehpad). Rappelons tout d'abord qu'environ 700 000 adultes âgés de plus de 60 ans habitent dans les lieux collectifs médicalisés (chiffres Insee). Une minorité donc. Des modèles intermédiaires existent comme celui des résidences-autonomie, éligibles au logement social, où vivent 120 000 personnes ainsi que les résidences seniors services. Dans les deux cas, de multiples services et prestations (ménage, restauration, loisirs...) sont proposés aux occupants pour faciliter leur quotidien (chiffres Drees).

L'enjeu sera d'assurer le continuum entre le chez-soi et, si besoin, la maison de retraite médicalisée. Entre les deux, une variété de solutions d'habitat inclusif existe déjà et va continuer de se développer. Même si elles devraient rester très minoritaires, elles vont dans le sens de l'évolution des aspirations des générations et de la diversité sociale et culturelle en hausse de la société française. (Denis Piveteau et Jacques Wolfrom, « *Demain, je*



pourrai choisir d'habiter avec vous ! », rapport au Premier ministre, juin 2020).

Aujourd'hui, on connaît déjà une multitude d'initiatives (résidences partagées, habitat intergénérationnel...) portées par des individus, des bailleurs sociaux, des mutuelles, des communes... Par exemple, Âges & Vie réalise des petits ensembles de logements accueillant des aînés fragilisés et des familles dont un membre est auxiliaire de vie. Cela permet de supprimer les temps de transport et de mutualiser les interventions, allégeant ainsi le coût pour la collectivité.

Près d'Angers, l'association d'habitants Habit'âge, qui se propose de développer des petits ensembles de maisons adaptées, permet à des aînés de continuer à vivre sur leur territoire. La municipalité de Québriac (1200 habitants), près de Rennes, s'est engagée dans un ensemble de logements inventés avec les seniors, pour favoriser le lien social et prendre en compte leurs attentes.

D'autres pistes existent, tel l'accueil familial : la jeune société CetteFamille a redonné une

Non médicamenteuses, les médecines alternatives (ou douces) sont de plus en plus privilégiées par les seniors, plus fragiles et tolérant moins les traitements parfois agressifs de la médecine

© STANDRET - STOCK. ADOBE.COM

deuxième jeunesse au concept en favorisant la professionnalisation des familles d'accueil et des approches de mutualisation et de partage.

Des foncières, comme Énéal (Groupe Action Logement) ou Euryale, se sont également spécialisées dans le rachat d'établissements médico-sociaux à but non lucratif afin de mener à bien des opérations de restructuration et de rénovation du bâti. Au-delà de la gestion des murs, elles proposent à leurs partenaires l'accès à des services et à des réseaux que leur taille ne leur permettait pas nécessairement de toucher.

Services à la personne et territoires de longévité

Plus largement, en termes de prévention et d'accompagnement du parcours de vie des aînés, le développement de l'accueil de jour et du passage à une logique de plate-forme gériatrique et de soins participerait d'une politique de la longévité bien mieux adaptée aux besoins et désirs des personnes et aux territoires concernés. C'est la notion d'« Ehpad hors les murs ». Le terme de maison de retraite ouverte sur l'extérieur serait d'ailleurs moins anxiogène. Le terme Ehpad est de toute façon promis à disparaître pour une formulation plus douce. Ce type d'approche répond aux attentes des personnes : selon un sondage Odoxa de juillet 2017, face à la perte de capacité physique, pouvoir alterner vie à domicile et accueil en établissement spécialisé serait privilégié par 37 % des plus de 50 ans (« Grand âge, dépendance et accompagnement du vieillissement », Odoxa, juillet 2017).

L'économie des seniors demeure d'abord une économie de services. L'enjeu d'une vie à domicile est bien de pouvoir disposer de professionnels capables de faciliter la vie chez soi à des personnes qui peuvent ressentir des difficultés dans leur parcours quotidien.

Cette dynamique concerne aussi le soutien aux 5 millions d'aidants d'un proche âgé.

« Virage domiciliaire », l'expression revient régulièrement dans les rapports officiels et les discours politiques pour signifier la priorité donnée par les pouvoirs publics aux bonnes conditions de vie à domicile. Toutes les études d'opinion confirment le désir des Français de vieillir chez soi. C'est le souhait de 85 % d'entre eux (Sondage Ifop pour la Fédération du service aux particuliers, février 2019). Le domicile reste le lieu d'accueil et de vie de la très grande majorité des aînés. Longtemps cet accompagnement fut l'apanage de la famille. Lorsque les modes de vie ont évolué, de nombreuses associations ont été créées pour soutenir, chez eux, les plus âgés. Le réseau Aide à domicile en milieu rural (ADMR), créé en 1945, comporte un volet « Services et soins aux seniors. » Et depuis 1996, les services à la personne se sont ouverts au secteur privé. Cette nouvelle orientation devra structurer la future politique du grand âge et nécessitera donc de nouveaux financements.

Les services à la personne devront répondre aux attentes nouvelles des seniors : confort, personnalisation, sécurité, écologie... Les plus jeunes parmi les aînés sont issus d'une culture de la consommation et de l'individualisation. Cela ressort aussi des attentes en termes de services à la personne. Ce sera un vrai défi pour le secteur. Et pour une large partie, la réponse viendra de la qualité et de la motivation des professionnels du domicile.

Aussi l'enjeu majeur concerne-t-il les métiers de l'aide à domicile en termes de formation, de rémunération, de reconnaissance et d'attractivité.

Toute politique en faveur du soutien à la transition démographique pose la question essentielle de la valorisation des métiers du *care*, du recrutement et de l'accompagnement des professionnels du *care*, à 85 % des femmes, parfois

en situation de fragilité familiale, culturelle et/ou économique. Si l'on évoque toujours les centaines de milliers d'emplois potentiels de ce secteur, l'on oublie souvent son manque d'attractivité. Dans de nombreux bassins de vie, en zone rurale comme dans les métropoles, l'accompagnement des aînés en grande fragilité ou non se heurte au manque de personnels et de compétences.

“

L'enjeu majeur concerne les métiers de l'aide à domicile en termes de formation, de rémunération, de reconnaissance et d'attractivité

Il s'agit de penser le territoire « avec les pieds », pour que chacun puisse garder le lien avec l'extérieur, avec les proches et le tissu associatif, les commerces et les professionnels de santé. L'économie de la longévité réclame d'inventer des lieux d'accueil qui puissent fonctionner comme une plaque tournante de soins et de liens, avec l'exercice regroupé de la médecine classique et complémentaire, de la prévention et de l'accompagnement, sur place et à domicile. Les approches de l'e-santé peuvent en outre favoriser, sans déplacements, un suivi régulier et certaines interventions. Les maisons de retraite médicalisées peuvent aussi jouer un rôle plus large. Les Français se disent prêts à aller y chercher des services de la vie quotidienne (Baromètre Ipsos/Fondation

Korian, septembre 2020). Les seniors sont particulièrement intéressés par les services que représentent un point d'accès aux services publics (64%), un médecin (63%), un distributeur de billets (61%), un parc ou un jardin (60%), un marché (59%).

Cette économie des seniors qui se cherche encore est une écologie de l'écoute et de l'usage pour saisir les attentes réelles des personnes et pour répondre à la diversité des styles de vie des plus de 65 ans.

Réinventer la solidarité sociale

La très forte mobilisation des fonds publics à la suite de la crise sanitaire et le niveau élevé d'endettement (118,2% du PIB à la fin du premier trimestre 2021) limitent les marges de manœuvre. La solidarité sociale au temps de la seniorisation doit prendre en compte ces contraintes comme celles du financement des retraites. Le niveau des pensions a un effet sur la capacité à financer l'économie des seniors.

Repenser la protection sociale de demain, c'est aussi prendre la mesure des transformations des modes de vie, de la complexité des organisations familiales, et de la diversité des situations de travail. L'enjeu ne serait-il pas de protéger et d'accompagner individuellement la personne durant toute sa vie, sans préjuger de son statut et de sa situation personnelle ? Et si la majorité des Français se sentent bien informés en termes de risque de santé lié à l'âge (66%) et de modes de vie à privilégier pour bien vieillir (58%), savoir anticiper les difficultés du grand âge demeure une demande majoritaire (Opinion Way/MGEN, mars 2019).

La société de la longévité implique une nouvelle protection sociale qui mette l'accent sur les actions en amont du risque (prévention), et prenne impérativement en compte la situation de la personne dans sa globalité (famille, situation professionnelle, entreprise...). Depuis le Rapport Laroque de 1962, la question de la

prise en compte collective de la perte d'autonomie liée au grand âge a gagné en importance pour aboutir, en 2020, au vote par l'Assemblée du principe de la création d'une cinquième branche de la Sécurité sociale dédiée au financement collectif de la perte d'autonomie (*Rapport Laroque, Commission d'étude des problèmes de la vieillesse du Haut comité consultatif de la population et de la famille*, réédition L'Harmattan, 2014). La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) pilote ce déploiement dont le financement proviendra en particulier d'une fraction de la CSG. Ce sont les parties prenantes qui participent de la décision et ce financement peut devenir un levier pour inventer une société plus inclusive. Finalement, l'enjeu est de favoriser l'autonomie des personnes, par la prévention, par une offre de solutions adaptées et par le financement de l'emploi de professionnels du *care* en nombre suffisant et d'équipements de santé efficaces.

Une société solidaire de la longévité impose aussi de favoriser l'implication des personnes dans leur santé et de bien mieux soutenir et valoriser les aidants bénévoles de proches fragiles. L'enjeu des proches aidants demeure un angle mort de la politique sociale de la longévité, alors même qu'il s'agit d'un impératif de sollicitude, et que les 5 millions d'aidants de proches âgés permettent, de fait, d'économiser plus de 80 milliards annuels à la collectivité (calcul établi sur la base de 4 millions d'aidants d'un proche âgé et fragile, multiplié par une moyenne de 20 heures par semaine et un prix de 19 euros de l'heure).



Réussir une société solidaire et durable de la longévité nécessitera de pouvoir s'appuyer sur la mobilisation des personnes, y compris des âgées. Les mutuelles et les caisses de retraites ont dès leur création développé une culture de l'association de leurs bénéficiaires via des politiques d'action sociale, de soutien aux associations, de constitution de groupes de bénévoles, etc. C'est cette capacité à mobiliser les personnes tout au long de la vie qui peut être un levier formidable pour améliorer la condition individuelle de chacun et reformer un collectif, une envie de faire commun. La seniorisation de la société implique de saisir l'enjeu de l'autonomie dans l'interdépendance. #

Atelier organisé par le groupement Défi Autonomie Seniors dans les Hauts-de-France. Il donne des clefs aux participants pour entretenir leur mémoire, notamment grâce à des exercices ludiques et pratiques

© PASCAL BACHELET/
BSIP VIA AFP